

# ETATS GENERAUX DE LA DIRECTION D'ÉCOLE!

Le SNUipp-FSU donne la parole aux directeurs et directrices d'école pour préparer ainsi les États Généraux de la direction d'école organisés fin septembre 2018 au niveau national, pour amplifier l'action collective et faire entendre nos revendications.

Dans le département de la Somme, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire, de nous le renvoyer par courrier (25 rue Riolan 80000 Amiens) ou par scan (snu80@snuipp.fr).

Nous organiserons en septembre des rendez-vous pour discuter de cette question majeure.

**1. Les tâches et les missions : quelles sont les priorités ? Qu'est-ce qui est inutile ou pas dans l'exercice de la fonction ?** *La surcharge administrative est une réalité dénoncée par tous les directeurs. trices mais au-delà de ce constat, il nous faut collectivement lister les priorités liées à l'exercice de la fonction...*

**2. Quelles sont aujourd'hui les difficultés de la direction ?** *animation d'équipe, gestion des personnels (AESH, services civiques), aide administrative, temps de décharge, suivi des élèves, responsabilités, gestion des conflits, relation Ecole/Famille, reconnaissance de la fonction...*

**3. Le statut est-il la bonne réponse ? Statut des directeurs/Statut d'établissement ?** *Faut-il créer un corps spécifique des directeurs d'école ? Ou faire partie du détachement dans le corps des « personnels de direction » du second degré ? Ou rester sur un emploi fonctionnel ?*

**4. Réformes territoriales, quelles conséquences pour le fonctionnement de l'école ?** *réformes de l'Etat, communauté de communes ou communautés d'agglomérations, mise en réseau des écoles rurales, fusions d'écoles, création de cités ou pôles scolaires...*

**5. Quels sont les mandats du SNUipp, notre projet pour la direction et le fonctionnement de l'école ?** *Le SNUipp-FSU est opposé à un statut faisant des directeurs-trices des chefs d'établissement, il s'oppose au profilage des postes de direction. Le SNUipp-FSU considère que le conseil des maîtres doit rester l'instance de décisions. Il propose des décharges de direction dès 1 classe, à savoir, 1 à 3 classes : ¼ de décharge, 4 à 6 : ½, 7 à 9 : ¾ et +10 : totale. Le SNUipp-FSU revendique de tendre vers le haut pour la bonification indiciaire et l'indemnité de direction d'école ...* **En êtes-vous d'accord? Avez-vous d'autres revendications?**